

Concours de nouvelles 2012 organisé par l'association Toulouse Polars du Sud 4° Prix Thierry Jonquet

Règlement

Article 1 :

L'association Toulouse Polars du Sud organise un concours de nouvelles « polar * » appelé **Prix Thierry Jonquet**, ouvert aux candidats francophones, sans distinction de nationalité ou de résidence. Il n'y a qu'un concours « adultes » auquel on peut concourir à partir de 17 ans.

**La nouvelle doit appartenir au sens large au genre « noir » et aux « littératures criminelles », qu'il y ait ou non enquête résolue sur le « crime » (compris comme tout délit majeur). Le polar « historique » ou « de science fiction » est admis.*

Le **thème 2012** sera : **Carton rouge**

Article 2 :

Peuvent concourir toutes les nouvelles inédites et libres de droits, écrites en français, répondant aux critères précisés dans "Modalités de participation" ci-dessous. **Les anciens lauréats peuvent concourir, sauf s'ils ont obtenu deux fois déjà le premier prix.**

Article 3 :

Le comité de lecture sera constitué de professionnels du livre (écrivains, bibliothécaires, lecteurs passionnés de polars, etc.) membres de l'association. Les membres de ce jury et leur famille, les membres du conseil d'administration de l'association, ne sont pas autorisés à concourir.

Article 4 :

Le concours est ouvert le **10 mars 2012** et sera clôturé le **1 juin 2012** à minuit. Les candidatures envoyées après cette date ne seront pas prises en compte, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5 :

Les délibérations du jury auront lieu durant l'été 2012. Les premiers résultats seront mis en ligne sur le site en septembre et la remise du Prix Thierry Jonquet aura lieu au cours du Salon des littératures Noires et Policières organisé par l'Association Toulouse Polars du Sud. Les candidats seront priés de consulter, pour toutes informations complémentaires, le site / blog de « Toulouse Polars du Sud » : <http://toulouse.polars.du.sud.over-blog.com/>

Article 6 :

Le prix Thierry Jonquet, d'une valeur totale de 600 euros répartis entre les trois premières nouvelles, sera remis à l'occasion du Salon. Tous les concurrents sont cordialement invités à assister à cette remise de prix. Les lauréats ne recevront ni frais de déplacement ni d'hébergement, mais seront invités à partager le repas organisé pour les organisateurs et auteurs invités au Festival. Les textes primés seront publiés sur le site de l'association (si autorisation de leurs auteurs). La nouvelle ayant obtenu le premier prix sera publiée dans **Toulouse Mag**, mensuel toulousain.

Article 7 :

La sélection des finalistes et le choix des lauréats s'effectuant sous anonymat et dans la plus grande impartialité, le jury ne justifiera aucune de ses décisions par la suite.

Article 8 :

Dans l'éventualité où les nouvelles primées feraient l'objet d'une publication (journal local, flyer, brochure du festival, reproduction totale ou partielle sur Internet sur le site...), il ne serait pas versé de droits à leurs auteurs. Ceux-ci conservent toute propriété de leur œuvre et restent libres de l'utiliser à tout moment comme bon leur semble.

Article 9 :

L'association se réserve le droit d'annuler le concours de nouvelles à tout moment et sans donner d'explication, comme de ne pas décerner de prix si la participation était de qualité insuffisante. Les chèques d'inscription seraient alors renvoyés aux participants. Les textes ne seront renvoyés en aucun cas, mais détruits à la fin du concours.

Modalités de participation pour le concours de nouvelles :

1 – Les nouvelles proposées devront appartenir au genre du « polar » ou de la nouvelle "noire" et répondre au thème choisi : **Carton rouge**.

2 – Les textes devront être écrits en français, dactylographiés en noir:

feuillet A4 (21 x 29,7cm),

recto seulement,

interligne 1½,

police de caractère Times New Roman, corps 12, marges de 3,5.

Le texte sera compris entre 10 000 et 12 000 caractères (espaces et signes compris).

Il sera envoyé de deux manières : **par voie postale en version papier et par Internet en fichier attaché.**

3 - Afin de respecter l'anonymat, aucune marque distinctive ne figurera sur le texte de la nouvelle. Celle-ci devra comporter un **titre** (différent de l'énoncé du thème). Ce titre et un codage effectué par le secrétariat du concours indépendant du jury à réception des candidatures garantiront leur anonymat.

4 – Les nouvelles ne respectant pas les clauses du règlement seront éliminées d'emblée. Les frais de participation ne seront pas remboursés.

Le candidat enverra avant le 1 juin 2012 à minuit, cachet de poste faisant foi.

A) par voie postale, à l'adresse :

Concours de nouvelles Prix Thierry Jonquet Toulouse polars du sud, 9 chemin des Sports,
31450 Belberaud

1) 6 exemplaires de sa nouvelle, dotée d'un titre, et anonyme

2) un chèque de participation aux frais de **4 euros** à l'ordre de *l'Association Toulouse polar du sud* **Les participants ayant entre 17 et 18 ans et les participants même majeurs mais ne résidant pas en France seront exemptés** : ils joindront alors une attestation sur l'honneur (cf ci-dessous).

3) Une enveloppe timbrée (20 g) adressée à son propre nom (**les participants vivant à l'étranger seront exemptés de la timbrer**)

4) La **fiche de participation** dont le modèle est ci-dessous, dûment remplie et signée et sur laquelle il aura indiqué ses coordonnées et le **titre** de sa nouvelle.

B) En plus de son envoi postal, le candidat enverra un courriel à l'adresse :

concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com

En objet il indiquera le **titre de sa nouvelle et ses nom et prénom** (l'anonymat est garanti par la stricte séparation entre le secrétariat gérant cette messagerie et le jury)

Dans le corps du mail, il indiquera :

- nom, prénom
- adresse postale
- numéro de téléphone fixe (obligatoire) et si possible de portable
- adresse e-mail
- résidant en ou hors de France
- majeur ou âgé de 17 à 18 ans

En fichier il joindra le texte de sa nouvelle qui comportera un **titre** (différent du thème) mais ni nom, ni signature ou signe distinctif. **Le fichier aura pour nom le titre de la nouvelle.**

*La même adresse Internet **concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com** pourra être utilisée pour communiquer avec les organisateurs du concours le cas échéant.*

Bon de participation à copier ou à imprimer :

TITRE :

NOM , PRENOM :

ADRESSE :

Code Postal..... Ville :

Téléphone fixe (obligatoire) :.....Téléphone portable (souhaité) :

E.mail :

Je soussigné(e)..... déclare participer au concours de nouvelles Prix Thierry Jonquet 2011 organisé par l'association « Toulouse polars du Sud " et accepter tous les termes du règlement de ce concours. Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Fait à ...

le...

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs entre 17 et 18 ans:

J'autorise mon fils/ma filleNé(e) le,à participer au concours de nouvelles organisé par l'association Toulouse Polars du Sud et je déclare accepter tous les termes du règlement de ce concours. Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Fait à,..... Le.....Signature du parent :

Attestation sur l'honneur des participants étrangers :

Je soussigné(e),'.....atteste sur l'honneur résider hors de France, ne pas posséder de chéquier de banque français et ne pouvoir envoyer par ce moyen ma participation aux frais du concours organisé par l'association Toulouse polars du sud.

Fait à,..... Le..... Signature :